MAISON D'ENFANTS DE CALAIS

CALAIS (62)
2024-2026

Maitrise d'Ouvrage : Association SPRENE
Equipe : PLATO (Architecte mandataire) + BETAK (BET Structure) + ENERGYPRO (BET Fluides et Thermique) + QUALIVIA (BET VRD) + BRIX (AMO)
Programme : Réhabilitation et extension d'une ancienne maison de maître
Coût : privé
Superficie : 550m²
Phase : Chantier en cours

Perspective de l'extension depuis l'espace public

La SPReNe a acquis cette maison de maître pour y ouvrir sa première maison d'enfants à Calais. Les enjeux sont multiples : conserver et mettre en valeur ce patrimoine connu à Calais notamment pour son très beau jardin, minimiser les consommations d'énergie et changer l'usage domestique pour un ERP où l'on se sent chez soi.

La MECS (Maison d'enfants à caractère social) aura pour vocation d'accueillir une quinzaine d'enfants de 6 à 12 ans, encadrés par des éducateurs et de loger le bureau du directeur. La direction a pour volonté d'inscrire la vie des enfants dans la vie calaisienne. En ce sens, ils prendront part aux activités sportives communales selon les personnalités de chacun.

Une extension s'inscrit en lieu et place des anciens garages accolés à la maison et accueillera une cuisine de production pour les enfants. Afin de s'inscrire dans la continuité du contexte proche, l'extension sera réalisée en brique rouge, reprenant l'aspect du grand mur d'enceinte entourant la parcelle. Architecturalement, l'extension reprend l'écriture du mur d'enceinte : sa hauteur, sa matérialité donc et le rythme de ses pilastres. Un moucharabieh sur la façade permettra d'apporter de la lumière naturelle en façade. Côté jardin, l'extension sera en bardage bois à claire-voie.

L'entrée au terrain se fait via un portail dans son mur d'enceinte rue Alfred Delcluze. La maison n'a plus d'accès direct à la rue du bout des digues depuis une modification de 1977. L'accès sera conservé par le portail mais un accès piéton de livraison de la cuisine sera possible depuis la rue du Bout des Digues au niveau de l'extension.

La maison de maître présentant des espaces généreux, seul un recloisonnement sera effectué sur certains espaces. Les détails architecturaux d'époque faisant le caractère de la maison seront préservés dans la mesure du possible afin de conserver tout le charme de la bâtisse : parquet à chevron, marbres dans les pièces de vie au RDC, cheminées, moulures au plafond. D'un aspect extérieur, le bâtiment étant soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, les menuiseries seront changées à l'identique, de même pour la couverture et les habillages, quand ces derniers montrent des signes d'usure.

Le large jardin, en partie classée en « Espace Vert Paysager Protégé » sera rénové afin d'y trouver une zone de stationnement pour les éducateurs et parents, mais sera largement végétalisé pour laisser de l'espace libre pour les enfants. La terrasse le long de la façade Sud sera rénovée afin de garder un espace extérieur.

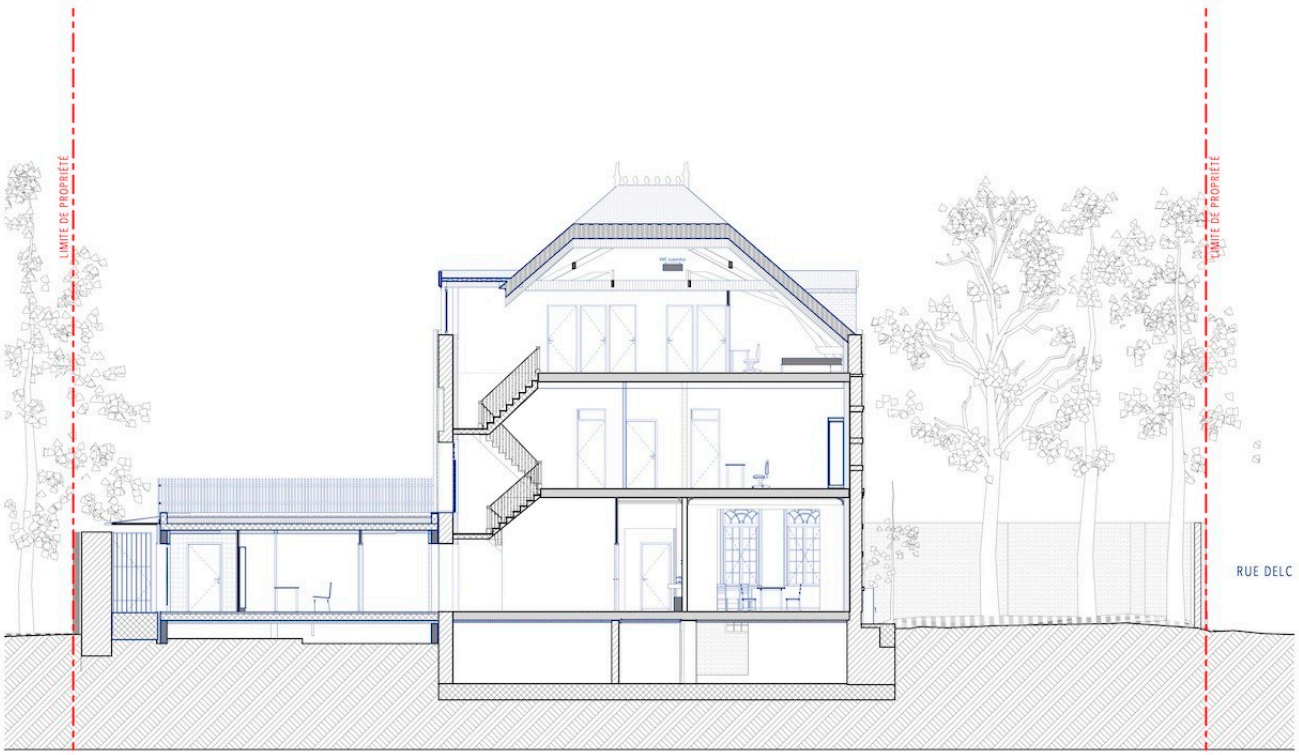

Coupe longitudinale projetée

Façade sur jardin projetée